

Règlement

1. Le capitaine de la navette se réserve le droit d'entrée sur le bateau. En cas de problème (comportement inadéquat, navette complète, etc.), il peut refuser l'accès au navire et/ou faire descendre les passagers.
2. Les tickets et abonnements sont strictement personnels. Il est interdit de les céder ou de les revendre à une autre personne.
3. Le trajet entre les arrêts Pôle fluvial et Centre-ville est offert aux usagers effectuant un trajet dépassant ces arrêts.
4. Pour obtenir la gratuité, chaque enfant de moins de 3 ans doit être accompagné par un parent.
5. Sous réserve de l'accord du capitaine, les chiens sont acceptés à bord de la navette pour autant qu'ils soient tenus en laisse et sous la responsabilité de leur maître. Pour les races de chiens qualifiées de dangereuses -à savoir les American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire bull-terrier), Pitbull Terrier, Dogo Argentina (Dogue argentin), Bull Terrier, Mastiff(toute catégorie) et Rottweiler-, le port de la muselière est obligatoire.
6. À l'exception des chiens, les animaux ne sont pas acceptés à bord.
7. Seules les poussettes pliées peuvent être acceptées à bord, sous réserve de l'accord du capitaine.
8. Seuls les vélos pliables sont autorisés à bord, sous réserve de l'accord du capitaine.
9. Les personnes qui descendent de la navette et souhaitent remonter à bord sont priées de se mettre à la fin de la file d'attente.
10. Les titres de transport de la navette fluviale des années précédentes ne sont pas valables pour l'année en cours.

Afin d'assurer la sécurité de chacun et de veiller au bon fonctionnement de la navette, le respect du règlement est obligatoire.

Merci de préparer le prix de votre trajet pour faciliter l'embarquement.

BON VOYAGE !